

REGLEMENT INTERNET

*Accès réservé exclusivement aux abonnés
(extrait de l'article XIII du règlement général de la bibliothèque municipale)*

Consultation aux heures d'ouverture :

*sur rendez-vous : -matin : 9h - 12h
 -après-midi : 13h30-16h30

Prendre rendez-vous au moins 24 heures à l'avance en téléphonant au 01.34.50.47.31

*en libre accès (sauf samedi) :

-de 16h30 à 17h45 : les mardis, mercredis et vendredis

Le libre accès est réservé aux consultations ponctuelles (recherches rapides)

Durée de consultation :

Chaque lecteur dispose d'une possibilité d'utilisation de 2 heures par semaine à répartir comme il le souhaite sur les horaires de consultation

Durée maximale d'utilisation par consultation :

-sur rendez-vous : 2 heures
-en libre accès : 15 minutes

Afin de faciliter l'accès au plus grand nombre, nous vous remercions de respecter les temps d'utilisation

*La consultation de sites à caractères pornographiques, violents ou xénophobes peut entraîner la radiation du lecteur de la liste des abonnés à la bibliothèque municipale

*La bibliothèque n'assure pas de formation à l'utilisation d'internet